

Mermety Jeanne. Née probablement à Montanges en 1611. Fille de Louys Mermet et de Marie Clerc.

Mariage le 16 juin 1631 avec Antoine Brunet de Oyonnax.

En 1639, au cours de la guerre de dix ans entre les gris bugistes et les cuanais comtois, le **capitaine Brunet** à la tête de ses troupes bugistes est blessé dans une escarmouche près de Giron.

Transporté par ses hommes chez son beau père Louys Mermet résidant dans la maison de Montanges, il est soigné mais son mal s'aggrave et il y décède dix jours plus tard.

Leur fils : Jean Louis Brunet, marié à Brigitte Puthaud demeurant à Oyonnax.

Affaire du 14 février 1696 à Oyonnax. (Texte de Mme Gay de St Lupicin)

François de Dortan, seigneur du lieu lance une opération pour piller la maison d'un paisible habitant d'Oyonnax, Jean Louis Brunet pour faire subir quelques sévices à son épouse en l'absence du maître de maison qui avait été à son service comme cavalier.

Dans la nuit du du 15 février 1696, trois hommes armés de pistolets et fusils font irruption dans la maison et y mènent grand tapage, déclarant à la maîtresse de maison qu'ils sont envoyés par le Seigneur de Dortan mais un inconnu pénètre alors dans la maison attiré par le bruit et ordonne aux agresseurs de quitter les lieux.

Au lieu d'obéir les occupants pénètrent dans la cuisine quant un coup de feu part soudain et Bernard Allégret, valet de chambre de Dortan, s'écroule touché à mort. François de Dortan qui a été prévenu arrive dans les meilleurs délais pour diriger le pillage. On sort de l'écurie six bœufs et sept vaches qu'on atèle à un chariot chargé de deux coffres bahuts fermés à clé. La femme Brunet tente de s'éclipser mais quatre soldats l'entourent et l'un lui appliquant un fusil sur l'estomac lui dit : « Bougresse de chienne, bougresse de putain, il faut que nous te lions et t'emmenons à Dortan. » Seule l'arrivée du curé venu administrer les derniers sacrements au valet empêche les hommes de guerre de mettre leur menace à exécution.

La pauvre femme parvient à rentrer chez elle, mais François de Dortan et six hommes pénètrent de nouveau dans la maison, ligotent la malheureuse et menacent de la prendre.

Au bout de deux heures d'angoisse elle est libérée par une passante qui obtient qu'on la délie mais l'opération se termine par le pillage en règle du mobilier et des effets de la famille Brunet.

Cette tragique affaire trouve sa conclusion devant le Parlement de Dijon où le Seigneur de Dortan est condamné à raser son château mais il échappe à la sentence en le vendant à Pierre Gauthier en 1703.

